

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE  
EXAMEN DES INSTALLATIONS  
École catholique Sacré-Cœur, New Liskeard**

**Jeudi 3 octobre 2013  
18 h**

**1. Bienvenue et prière**

S. Petroski souhaite la bienvenue à tous et à toutes. S. Léveillé récite la prière.

**2. But de la rencontre et mise en contexte**

S. Petroski explique que nous tentons de réorganiser les écoles de Temiskaming Shores depuis 2007. Depuis ce temps, deux (2) consultations ont été faites dans la communauté. Lors des consultations, les membres de la communauté ne souhaitaient pas que les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> soient transférés à l'École secondaire catholique Ste-Marie. Alors, cet élément a été pris en considération par les conseillères et les conseillers scolaires avant d'explorer d'autres options.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) pour tenter d'avoir des fonds afin de rénover les écoles de la région de Temiskaming Shores toujours sans succès. Le MÉO considère nos écoles pleines à 80 %; cela étant dit, l'École catholique St-Michel est pleine à 56 %, l'École catholique Sacré-Cœur est pleine à 44 % et le Paradis-des-Petits est plein à 55 %.

En considérant ces faits, le Conseil a choisi l'École catholique Sacré-Cœur pour fait l'objet d'une étude des installations. Un comité d'examen des installations (CEI) a été mis sur pied. Les membres qui siègent au comité sont :

- Sylvie Petroski, agente de supervision
- Mario Filion, gérant des services financiers
- Kimberley Salonen, administratrice adjointe à la directrice de l'éducation
- Roger Grégoire, conseiller scolaire
- Reynald Rivard, conseiller scolaire
- Sylvie Léveillé, directrice de l'École catholique Sacré-Cœur
- Karyne Labonté, directrice de l'École catholique St-Michel
- Natalie Popkie, parent membre du conseil d'école de l'École catholique Sacré-Cœur
- Angie Manners, parent membre du conseil d'école de l'École catholique St-Michel
- Père Richard, représentant de la paroisse

M. Filion présente l'analyse des écoles de la région de Temiskaming Shores en démontrant la situation actuelle et 2 options possibles :

Option 1 :

Transfert de tous les élèves de l'École catholique Sacré-Cœur et Paradis-des-Petits à l'École catholique St-Michel.

Ce scénario est seulement possible en ajoutant des portatives à l'École catholique St-Michel.

Option 2 :

Transfert des élèves de l'École catholique Sacré-Cœur à l'École catholique St-Michel et maintien des élèves de la maternelle et du jardin au Paradis-des-Petits.

Ce scénario est possible avec les installations en place si les effectifs se maintiennent.

**3. Description du processus selon la politique n° 6101 du CSCDGR**

S. Petroski explique brièvement la politique. Celle-ci peut être consultée sur le site Web du Conseil à l'adresse :

[http://www.cscdgr.on.ca/images/documentation/politiques/POL\\_6101.pdf](http://www.cscdgr.on.ca/images/documentation/politiques/POL_6101.pdf)

**4. Questions/Préoccupations/Suggestions**

*Qui payerait pour les portatives?*

Le Conseil a des fonds en réserve qu'il pourrait utiliser envers des projets d'immobilisation nous pourrions également demander des fonds auprès du MÉO.

*Est-ce qu'il pourrait y avoir une garderie à l'École catholique St-Michel?*

En prenant en compte les scénarios présentés, il n'y aurait pas de place pour une garderie. De plus, le MÉO ne nous accordera pas son approbation pour agrandir l'école. Il est toutefois possible d'offrir un service avant et après l'école.

*Est-ce qu'il y aurait un local pour la direction et la secrétaire au Paradis-des-Petits?*

Oui, un local sera aménagé pour accommoder la direction et la secrétaire.

*Est-ce qu'il y aurait une bibliothèque au Paradis-des-Petits?*

La bibliothèque serait aménagée dans le local polyvalent.

*Est-ce que l'on explore la possibilité de transférer les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> à l'École secondaire catholique Ste-Marie?*

Cette option sera considérée par le CEI.

*Est-ce que l'on peut indiquer dans la lettre acheminée aux parents et dans les médias « Avenir de l'École catholique Sacré-Cœur »?*

Oui, nous allons effectuer le changement pour la prochaine réunion publique.

*Est-ce que le MÉO peut refuser l'option que l'on choisit?*

Non, puisque l'on va maximiser nos installations et augmenter notre taux d'occupation.

*Est-ce que c'est possible d'avoir un laboratoire portatif à l'École catholique St-Michel?*  
C'est une possibilité que nous pouvons explorer.

*Est-ce que la cour d'école serait sécurisée à cause de la grande route si les élèves de maternelle et jardin étaient transférés à l'École catholique St-Michel?*

Il y aurait possibilité de faire des changements au niveau de l'horaire pour coordonner les récréations. De plus, il faudra vérifier pour sécuriser un endroit pour les plus jeunes.

## **5. Prochaines réunions publiques**

Le mardi 29 octobre 2013 à 18 h, École catholique Sacré-Cœur

Le mercredi 4 décembre 2013 à 18 h, École catholique Sacré-Cœur

Le jeudi 16 janvier 2014 à 18 h, École catholique Sacré-Coeur

## **6. Clôture de la réunion**

19 h 05